

**Le troisième tour sera social**

Les chiffres sont têtus ! l'addition de l'ensemble des résultats de la gauche au 1er tour montre que les Français qui se sont déplacés aux urnes votent à droite. Plus grave, de plus en plus de français votants, l'ont fait pour l'extrême droite au 2è tour. Deux questions majeures sont à retenir. Pourquoi une grande partie de la population en âge de voter ne le fait plus ? Pourquoi des citoyens ont voté à gauche au 1er tour, pour ensuite se tourner vers un vote d'extrême droite ? La raison invoquée le plus fréquemment est la méfiance et le sentiment d'abandon envers le politique et chez certains, la haine du président sortant.

Le mouvement social et particulièrement la CGT ont un rôle à jouer pour redonner confiance aux citoyens. Ne nous trompons pas de cible ! Le vrai coupable de nos conditions de vie et de travail dégradées est le grand patronat. Le gouvernement n'est que son complice. Les lois votées ces dernières années ont toutes été en faveur du patronat. C'est le résultat du rapport de force qui actuellement n'est pas en faveur des salariés. C'est en allant à la rencontre de ces salariés dans les entreprises, en discutant sur leurs aspirations et en organisant avec eux la lutte pour gagner sur leurs revendications que nous pourrons gagner pied à pied de nouvelles perspectives et conquêtes et ainsi influencer sur les choix gouvernementaux. La CGT a le devoir de redonner espoir aux salariés et à travers eux, aux citoyens ; de redonner envie d'aller voter. Les grands rassemblements du 1er mai dans toute la France sont des signaux envoyés. Le mouvement social ne demande qu'à s'amplifier. Faisons en sorte que cela inverse le rapport de force !

**Branche Poste****Application aléatoire**

Lorsque la CGT appose sa signature sur un accord, c'est qu'il est porteur de réelles améliorations. C'est pourquoi la CGT est signataire de l'accord concernant le handicap. Pourtant, cet accord est dévoyé dans son application sur les territoires. Malgré des décisions fortes en termes d'intégration des travailleurs handicapés, ou en inaptitude, force est de constater que La Poste ne respecte pas ses engagements.

Augmentation des licenciements, agents laissés à domicile car pas de propositions, ou à 200kms, non-respect des préconisations médicales, pas d'information sur les conclusions des CRME, pas de bilan de compétences ni de formation.

La CGT exige l'application de l'accord dans son ensemble, une réflexion systématique sur des aménagements de poste, l'amélioration des conditions de travail.

**Inflation & NAO**

Alors que le 1<sup>er</sup> avril les mesures salariales négociées à 2% maximum sont appliquées, sans la signature de la CGT car trop faibles, le 1<sup>er</sup> mai le smic est revalorisé automatiquement de 2,65% au vu de l'inflation à 4,5% à fin mars. Il a donc été augmenté de près de 5,9% en 3 fois depuis octobre ; atteignant 1650 € brut, il est pourtant insuffisant.

Pour les postiers, c'est une smicardisation, voir une paupérisation. Les quatre 1<sup>ers</sup> niveaux des salariés I2 et les deux 1<sup>ers</sup> niveaux du I3 se situent à des salaires bruts inférieurs au smic après l'augmentation de 2022.

La CGT veut donc avoir une initiative unitaire avec les autres syndicats, pour peser sur notre direction, pour de vraies augmentations salariales. Mais l'unité doit se construire dans chaque service.

**Branche Télécoms****Qui crée les richesses ?**

Orange préfère rémunérer ses actionnaires que ses salariés. Avec une inflation à plus de 4,5%, Orange propose royalement 3,3% de salaire et en plus à condition de cumuler augmentations individuelles et collectives. Pour les cadres, cela représente 1,2% collectivement et 1% (maximum) individuellement.

Cette mesure ne vise qu'à duper les salariés et à pouvoir afficher un taux directeur d'augmentation plus élevé. La CGT a des propositions très simples à mettre en œuvre : Egalité salariale femmes hommes, une véritable promotion pour les 20000 agents non promus depuis plus de 10 ans, 13ème mois. Ces mesures sont chiffrées à 375 millions d'€ et seraient largement financées par une ponction de 11,5 centimes sur le dividende. Cela suffirait à rémunérer correctement ceux qui créent les richesses à Orange : Les salariés.

**Nouvelle gouvernance**

Pour l'assemblée générale du 19 mai le Conseil d'Administration d'Orange a proposé comme futur président non exécutif Jacques Aschenbroich (choix soutenu par la nouvelle Directrice Générale, Mme Heydemann et par l'Etat, 1<sup>er</sup> actionnaire).

Une résolution proposée pour lui permettre, à bientôt 68 ans, d'aller au bout de son mandat de 4 ans, est vivement rejetée par les actionnaires salariés, qui souhaitent un président plus jeune alors que de nombreux salariés partent à 58 ans en Temps Partiel Senior.

Sous sa direction en tant que DG entre 2009 et 2016 (et président non-exécutif depuis), Valeo a vécu des contre-performances boursières et a très tôt investi en R&D et multiplié les brevets sur le moteur électrique et la voiture autonome.



## Échos

### Salaires indécents

En 2021, 40 dirigeants de sociétés du CAC 40 ont touché en moyenne 725 000 € par mois. C'est 90% de plus qu'en 2020 et correspond à environ 580 Smic nets mensuels.

Entre 2009 et 2021 l'évolution est de +127% quand le Smic a augmenté de moins de 20%. Mais ces quelques 350 millions d'euros versés à ces dirigeants ne sont qu'un « pourboire » par rapport aux 70 milliards versés à leurs actionnaires.

Il est urgent de plafonner les rémunérations de ces dirigeants. Les richesses doivent aller à ceux qui les créent, les salariés-e-s.

La CGT exige des augmentations générales de salaires plutôt que des primes qui restent à la merci des résultats de l'entreprise qui dépendent eux-mêmes de l'exploitation des travailleurs-e-s.

## Intergénérationnel

### Une vision politique

Macron réélu, l'objectif de retraite à 65 ans est de retour. Pourtant comme le signale le COR, le financement de la retraite à 62 ans après 43 annuités est toujours possible.

Le manque d'argent ne peut motiver ce recul de l'âge à la retraite. La moitié des actifs, qui font valoir leur droit à retraite sont déjà sortis du circuit de l'emploi. Ils sont ou au chômage, ou en préretraite, ou en invalidité.

Certains pensent que l'allongement de l'espérance de vie en est la raison. Cet allongement n'est que le résultat d'acquis sociaux qui permettent de travailler moins longtemps, avec un travail réduit.

La CGT défend un départ en retraite à 60 ans avec un niveau de pension qui ne soit pas inférieur à 75% du revenu calculé sur les 10 meilleures années

### L'observatoire du Grand Age

L'Ogra (Observatoire du Grand Age) a été lancé au mois d'avril pour être comme un caillou dans la chaussure des politiques. En effet, ce caillou prendra la forme d'un rapport annuel nourri par les témoignages recueillis dans les 7000 structures pour personnes âgées (résidents, familles, soignants)

L'Ogra s'intéressera aussi à l'aide à domicile. Remonteront les choses qui attristent mais également celles qui ravissent promet Laurent Garcia à l'origine de cette initiative.

Le but étant de peser sur les pouvoirs publics bien timides depuis les révélations du livre Les Fossoyeurs. Car malgré la grande loi sur le grand âge promise par Macron et jamais mise à l'ordre du jour, il est une réalité que les personnes âgées de 75 ans ou plus va doubler en 20 ans, Ces personnes ce sont nous ou nos parents.

## International

### Nouveau DG à L'OIT

Gibert Hounbo vient d'être élu Directeur Général de l'Organisation Internationale du Travail.

Il était opposé entre autres à Muriel Pénicaud, tristement célèbre comme ministre du travail pour avoir affaibli les garanties collectives, le droit à la représentation des travailleurs et le code du travail.

L'OIT doit d'ailleurs enfin statuer sur 2 plaintes communes de plusieurs organisations syndicales dont la CGT, sur ses mesures portant atteinte à 6 conventions de l'OIT. Le nouveau DG a notamment déclaré qu'un nouveau contrat social mondial s'impose et que les solutions mondiales aux nouveaux défis doivent être centrées sur les valeurs humaines, environnementales et sociétales.

Les valeurs de l'OIT doivent être confortées et la CGT attend du nouvel élu qu'il porte les questions de santé et de sécurité au rang de convention fondamentale.

**Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site [www.cgt-fapt.fr](http://www.cgt-fapt.fr) espace Cadres**

## Échos

### La CGT porte plainte

La CGT entend faire la lumière sur les réalités de terrain et de violation des droits fondamentaux chez Mc Donald's. Elle a ainsi déposé une mise en demeure au Tribunal judiciaire de Paris pour obliger l'entreprise à se conformer à la loi du 27 mars 2017 relative au devoir de vigilance des sociétés mères.

Car Mc Donald's est régulièrement mis en cause pour ses pratiques non durables comme le contournement du droit à un syndicat, le harcèlement moral et sexuel, l'évitement fiscal.

La CGT estime que McDonald's France tente de se soustraire à l'obligation pour les sociétés de plus de 5000 salariés de publier un plan de vigilance au motif de son organisation en franchises alors que le rapport de subordination est évident.

L'enseigne rejoint ainsi les 7 multinationales mises en demeure et ou assignées en France en 2021. Notons que La Poste a été assignée en décembre 2021 pour des questions de sous-traitance, de négligences et de travail dissimulé.

## Luttes

### Conditions de travail low cost

Deux hôtes de l'air de la compagnie Ryanair (dont la politique est claire : « Ni à manger ni à boire à bord ») étaient menacées de licenciement pour avoir bu, en mars, un soda à bord d'un avion.

La large mobilisation, suite au préavis de grève lancé par le Syndicat National du Personnel Navigant Commercial (SNPNC) a permis l'abandon des sanctions contre les hôtes.

Derrière cet incident chez Ryanair, c'est toute la logique low cost en matière de conditions de travail chez Ryanair, Vueling ou Volotea, qui est dénoncée par les grévistes. Revalorisations salariales, amélioration de la reconnaissance des vols de nuit et application de la législation française en matière de temps de pause sont autant de revendications portées par le syndicat qui souhaite reconnaissance et dignité dans le travail.

### Blocage Géant pour les salaires

Dans le cadre des NAO chez Amazon les salariés ce sont mis en grève dans les huit plateformes logistiques du géant en France. Ceux-ci ne veulent pas se satisfaire des petit 3,5% d'augmentations proposées par l'entreprise alors que l'inflation décolle. Amazon propose d'augmenter les primes de départ à la retraite, voire, comble du sarcasme, les primes de rupture conventionnelle pour les salariés ayant plus de 14 ans d'ancienneté !!!

Les salariés fort de leur savoir-faire de logisticien ont organisé sur place barrage filtrant avec palettes et stocks en amoncelant le tout avec la présence d'un DJ.

Le Géant qui se vante d'avoir ces salaires au-dessus du SMIC, faute de prise en compte à la hauteur de l'inflation, va voir ses salaires rattrapés.

## Égalité

### Faire vivre l'égalité

Le Parlement européen a voté le 5 avril l'entrée en négociation avec les gouvernements de l'UE sur le texte qui vise à lutter contre les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes.

Il souhaite ainsi qu'à partir de 50 salariés -contre 250 jusqu'à lors - les entreprises soient contraintes de mettre à disposition des salariés les informations leur permettant de comparer les salaires et de révéler tout écart de rémunération au sein de l'entreprise.

Si la Directive est adoptée, elle permettra également d'engager une évaluation conjointe des rémunérations entre employeur et représentants du personnel lorsque l'écart sera d'au moins 2,5%, au lieu de 5% actuellement.

Pour cela il faut faire face à un Conseil divisé et à des employeurs qui n'entendent pas se laisser faire.